

» étoit le meilleur fondement du maintien
 » de leur bonne intelligence mutuelle, Leurs
 » Majestés Impériales ne doutoient point,
 » que le Roi ne répondît, par un égal désir, à
 » l'inclination qu'elles avoient d'affermir cette
 » bonne intelligence entre les deux Cours; &
 » que comme il faisoit profession des mêmes
 » sentimens, tout concourroit de son côté à
 » rendre ces deux objets inséparables.

II. Le Roi voulant contribuer aux moyens
 d'augmenter le commerce de ses Etats, a établi
 un Conseil composé de dix personnes, qui ont
 été chargées de la direction de tout ce qui a
 rapport à cet objet, en dedans & au-dehors du
 Royaume. Le Marquis de Fogliani, Secrétaire
 d'Etat, a été déclaré Chef de ce Conseil, qui
 s'assembla le 31. Janvier pour la première fois,
 & qui se tient dans la Chancellerie d'Etat. Par
 une suite de cet arrangement, & pour faciliter
 les moyens d'étendre le commerce, il a été ré-
 solu d'ouvrir de nouvelles routes de communi-
 cation entre les différentes Provinces du Royau-
 me. Chaque Ville, chaque Bourg, & chaque
 Communauté Séculière ou Ecclésiastique sera
 obligée de contribuer d'une somme aux dépenses
 nécessaires à cette occasion.

Le 14. Février la Reine fut relevée solemnel-
 lement de ses couches.

P I E' M O N T.

Turin. I. On ne parle plus de réforme à faire
 dans les troupes de Sa Majesté Sardaignoise.
 On vient au contraire d'ouvrir à la Cour, des
 conférences militaires auxquelles le Duc de Savoye
 préside, & qui regardent les arrangemens à pren-
 dre pour perfectionner les exercices & la bonne
 discipline parmi les troupes. Dans cette vûë. le
 Roi